

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Le cardinal Vaughan à Arles, 193. — Coup d'œil sur l'étranger, 194. — Apostasie de l'abbé Charbonnel, 196. — Basilique à Ste Thérèse, 197. — Le Trifluvien, 197. — Prophétie anglaise, 197. — Le nouvel évêque de Tournai, 197. — Leçon du Nouveau Testament, 198. — L'accord des sectes protestantes, 198. — Toujours les mêmes, 199. — Mgr Freppel, 199. — Histoire du Cap-Santé, 203. — Memento hebdomadaire, 208.

Le cardinal Vaughan à Arles

Un rédacteur du "Gaulois," de Paris, a obtenu de S. E. le cardinal Vaughan une entrevue, au retour des fêtes d'Arles. Voici un extrait de son intéressant rapport :

J'aborde Son Eminence en lui demandant son impression sur les fêtes. — J'en suis enchanté, me répond le cardinal. L'accueil empressé de votre population, l'affluence constante aux offices, le recueillement qui n'a cessé d'y régner me touchent profondément. Et ce qui double ma satisfaction, c'est que la portée de ces fêtes dépasse de beaucoup l'enceinte de cette ville ; déjà, le mois dernier, la présence des délégués de l'Eglise d'Arles à nos cérémonies de Londres et de Ramsgate a produit en Angleterre une grande et salutaire impression.

Les fêtes que nous venons de célébrer y raviveront cette impression. Elles sont le signe manifeste, la preuve sensible de la

filiation apostolique de l'Eglise catholique d'Angleterre. Nous sommes bien les héritiers directs, les continuateurs de saint Augustin, puisque nous sommes reconnus comme tels dans les lieux mêmes où l'apôtre de l'Angleterre reçut l'onction épiscopale, accueillis en cette qualité par le successeur de celui qui le consacra évêque, par les descendants de ceux qui furent les témoins de son sacre. Cette démonstration par les faits ne peut manquer d'impressionner nos anglicans et de favoriser leur retour à la communion catholique.

— On a paru espérer un instant, que les anglicans opéreraient en bloc ce retour ?

— En effet, mais cela n'est pas possible et nous ne devons pas le regretter, car si l'Eglise anglicane rentrait aujourd'hui dans le sein de l'Eglise catholique, on pourrait craindre que beaucoup des conversions ainsi opérées ne fussent précaires et fragiles. Les conversions nous donnent beaucoup plus de garanties en se produisant individuellement. Pour revenir au catholicisme, un protestant anglais doit surmonter tant d'obstacles, faire tant et de si grands sacrifices que la sincérité et la solidité de sa foi ne peuvent être révoquées en doute.

— Le nombre des conversions est-il considérable ?

— D'après nos dernières statistiques, il varie entre six ou sept cents par mois. Si ce chiffre paraît peu élevé relativement à la population, il faut se dire qu'une seule conversion en prépare beaucoup d'autres. Dès à présent il n'y a pas une seule famille anglaise qui, de près ou de loin, ne compte un catholique parmi ses parents ou ses alliés, et c'est ainsi que les préjugés contre le catholicisme diminuent de jour en jour.

Coup d'œil sur l'étranger

ROME. — A l'occasion de la fête de saint François d'Assise, le Pape a promulgué la Bulle qui sanctionne la fusion en un seul Ordre des différentes ramifications de l'Ordre des Franciscains. Les supérieurs de toutes les Congrégations franciscaines, y compris le Général de l'Ordre, le P. Louis de Parme, ont donné leur démission au Pape pour que Léon XIII puisse, conformément à la situation nouvelle qui est faite par la fusion, nommer un nouveau Général. Beaucoup s'attendaient à voir le Pape confirmer

en charge l'ancien général, le P. Louis de Parme : Il n'en a rien été. Léon XIII a choisi comme Général le P. Lauer, un Alsacien, ex-supérieur des Alcantarins. Le choix du Pape doit être d'autant plus remarqué que le P. Lauer s'était montré très opposé à la fusion. Il est évident que Léon XIII, en l'élevant au généralat, a voulu donner aux Congrégations franciscaines qui disparaissent par le fait même de la fusion, une preuve de ses intentions conciliatrices et un gage de sa bienveillance.

Le ministère Rudini vient d'envoyer aux préfets deux circulaires qui font grand bruit et que toute la presse discute. La première circulaire ordonne de soumettre les associations catholiques "ayant un but contraire aux institutions" à la même surveillance que les associations socialistes ; la seconde déclare que les réunions qui se tiennent dans les églises, si elles n'ont pas un caractère exclusivement religieux, tombent sous le coup de la loi, comme les réunions politiques ordinaires et sont sujettes à l'intervention de la police. En Italie, dans toutes les réunions politiques assiste de droit un fonctionnaire de la police, qui dissout l'assemblée, dès que les discours prononcés lui paraissent contraires aux lois et à la Constitution. Cette dernière disposition vise les Congrès catholiques qui se sont tenus jusqu'à présent dans les églises.

FRANCE. — Notre Saint-Père le Pape vient d'instituer, dans l'église de Saint-Sulpice à Paris, une archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion pour la conversion de l'Angleterre.

ANGLETERRE. — L'année 1897 sera marquée par plusieurs événements heureux pour l'avenir de l'Eglise catholique en Angleterre. De ce nombre est la consécration du séminaire d'Oscott, destiné à servir désormais de séminaire central pour les diocèses du sud de l'Angleterre.

La cérémonie de la consécration a été accomplie au mois de septembre dernier par S. Em. le cardinal Vaughan, en présence de Sa Grâce Mgr Stonor, archevêque de Trébizonde, et des évêques de Birmingham, Newport, Northampton, Leeds et Shrewsbury.

Le nouvel établissement sera administré par un conseil d'évêques, présidé par l'archevêque de Westminster. On se félicite hautement de la décision qu'ont prise les prélats anglais, avec l'agrément du Souverain Pontife, de concentrer ainsi leurs forces sur un seul établissement. Tout fait prévoir un avenir brillant pour le nouveau séminaire.

ESPAGNE. — *El Boletín Eclesiástico* de Barcelone publie la rétractation du Père Gabarro Scolopes, qui a été relevé par le Saint-Office des censures ecclésiastiques qu'il avait encourues.

Ce religieux avait renié la religion catholique et s'était adonné à la propagande de la libre-pensée.

La rétractation est datée de Rome le 12 septembre. Le Père Gabarro demande pardon à l'épiscopat et au clergé espagnol du scandale et du chagrin que sa conduite leur a causés, et conjure ceux qu'il a égarés de rentrer dans le bercail de l'Eglise.

Apostasie de l'abbé Charbonnel

Voici la lettre par laquelle M. l'abbé Victor Charbonnel informe l'archevêque de Paris qu'il quitte l'Eglise.

Paris, 4 octobre 1897.

Eminence,

J'avais voulu en donnant ma vie à l'Eglise dans l'ardente sincérité de ma jeunesse, donner ma vie à Dieu.

De longues et tristes épreuves m'ont réduit à cette conviction décevante, que servir l'Eglise ou les hommes qui parmi nous prétendent la gouverner ce n'est point servir Dieu.

Désormais je ne puis, sans que s'élève en moi un trop douloureux reproche, garder des apparences de solidarité avec une organisation ecclésiastique qui fait de la religion une habileté administrative, une force dominatrice, un moyen d'oppression intellectuelle et sociale, un système d'intolérance et non pas une prière, une élévation du cœur, une recherche de l'idéal divin, un soutien moral, un principe d'amour et de fraternité, enfin une politique misérablement humaine, et non plus une Foi.

Dans la libre loyauté de ma conscience et pour la paix de mon âme, je crois devoir vous déclarer, Eminence, que je ne suis plus du clergé, que je ne suis plus de l'Eglise.

Daignez bien agréer, etc.

VICTOR CHARBONNEL

Si notre mémoire est fidèle, quelques uns de nos journaux ont invoqué, à plusieurs reprises, le nom de ce malheureux prêtre à l'appui de leurs dires. Ils auraient dû comprendre plus tôt ce que valait cette autorité.

Basilique à sainte Thérèse.

L'évêque de Salamanque travaille en ce moment à recueillir les fonds nécessaires pour ériger une basilique en l'honneur de sainte Thérèse.

Le corps de sainte Thérèse a été conservé sans aucune corruption. On le vénère à Albe de Tormès où la Sainte mourut.

Son cœur est l'objet du plus merveilleux prodige : de longues épines sont venues l'entourer et rappellent le mot de l'Écriture Sainte : *L'âme pure est comme un lis entre les épines.*

Albe de Tormès, riche de ces trésors, n'a pour le garder et les offrir à la vénération des pèlerins du monde entier qu'une très modeste église.

C'est ce sanctuaire que l'Espagne catholique veut remplacer par la basilique en projet.

Le Trifluvien

Cet excellent journal vient d'entrer dans sa dixième année d'existence. Il nous fait plaisir de lui souhaiter longue vie, car les défenseurs des intérêts religieux et nationaux ne sont jamais trop nombreux. La direction du Trifluvien peut-être sûrement suivie par ses lecteurs. Il donne invariablement la vraie note sur toutes les questions, qu'il sait traiter avec compétence et indépendance. Il est catholique avant tout, sans compter que sa rédaction, sous tous les rapports, fait honneur à son rédacteur. On ne saurait donc désirer davantage.

Prophétie anglaise

Une vieille prophétie déclare que la messe qui fut interdite au tombeau du roi saint Edouard par le roi Edouard VI, sera rétablie par le roi Edouard VII. Or, Edouard VII est le nom que doit prendre le prince de Galles en montant sur le trône. Tant mieux si la prophétie se réalise, bien qu'on ne soit pas tenu d'y ajouter foi.

Le nouvel évêque de Tournai

Son Excellence le Nonce apostolique en Belgique, a annoncé dimanche, 17 octobre, à sa Grandeur Monseigneur Walravens,

évêque titulaire de Samosate, vicaire capitulaire de Tournai, que Sa Sainteté Léon XIII a daigné fixer son choix sur Elle en la désignant comme successeur du regretté Monseigneur Du Rousseaux au siège épiscopal de Tournai.

Le nouveau prélat est né à Enghien le 28 mai 1841. A l'âge de 9 ans, il entra au collège d'Enghien. Entré au séminaire de Tournai en octobre 1861, il y fut un sujet continuel d'édification par sa piété, sa régularité et son amour de l'étude. Il fut envoyé ensuite par ses supérieurs à l'Université catholique de Louvain pour y continuer ses études théologiques. Le 10 juin 1865, M. Walravens recevait des mains de Mgr Labis l'onction sacerdotale.

Nommé en 1868 vicaire de la paroisse Sainte-Elisabeth à Mons, M. l'abbé Walravens s'initia à la pratique du saint ministère. Il fut chargé, en octobre 1870, de donner le cours de philosophie à Bonne-Espérance. Après avoir occupé cette chaire pendant dix ans, estimé et aimé de ses élèves autant que de ses collègues, il fut promu, en octobre 1880, par Mgr Du Rousseaux, à la chaire de Théologie morale du Séminaire de Tournai. Après 14 ans d'un enseignement qui importe tant au bien d'un diocèse, M. le chanoine Walravens fut appelé, le 19 juin 1894, comme successeur de feu Mgr Pourbaix, à la Présidence du Séminaire.

C'est par bref du 26 décembre 1896 que M. le Président du Séminaire fut nommé évêque de Samosate et auxiliaire de Mgr Du Rousseaux. En faisant part de cette nomination au clergé et aux fidèles de son diocèse, Mgr Du Rousseaux avait fait de son auxiliaire ce bel éloge : — *« Le Saint Père n'aurait pu désigner un prêtre plus vénéré et plus aimé. »*

Leçon du Nouveau Testament

« Il viendra un temps où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine, et ayant une extrême démangeaison d'entendre ce qui les flatte, ils auront recours à une foule de docteurs propres à satisfaire leurs désirs. » (1)

L'accord des sectes protestantes

Les sectes protestantes ne sont jamais d'accord que pour fulminer contre la doctrine catholique. C'est ce que viennent de

(1) 2 S. Paul à Timothée, IV, 5.

démontrer les récentes attaques de plusieurs journaux et ministres protestants contre le mandement de Mgr Cleary.

Toujours les mêmes

Les catholiques les plus scandalisés par le mandement de Mgr Cleary comptent probablement parmi ceux qui se contentent d'assister à la levée du corps et de revenir au moment du libera, lorsqu'ils acceptent l'invitation d'assister aux funérailles d'un coreligionnaire.

Mgr Freppel (1827-1891)

(Suite)

Devant le juge de la foi, Mgr Freppel soutint énergiquement la thèse de l'infailibilité pontificale. Le 14 juin 1870, il prononça dans une des assemblées conciliaires un premier discours très remarqué. Dans un latin d'excellente marque, avec des arguments précis, il répondit aux opposants qui alléguaient la nouveauté de la doctrine, et prétendaient qu'il serait dangereux de froisser la docilité des catholiques et de heurter le rationalisme des gouvernements. Parfaitement instruit de l'antiquité classique chrétienne, très au courant des tendances contemporaines, la réfutation fut facile.

Son augmentation *ad hominem* mérite d'être citée. Il compulsa les synodes provinciaux tenus en France pendant les dernières années de l'Empire et réunit ce qu'ils avaient décidé de favorable à l'infailibilité. Fort de ce dossier, il demanda aux opposants déconcertés la raison qui leur faisait aujourd'hui rejeter comme inopportun, sinon comme douteux, un dogme dont eux-mêmes avaient publiquement admis la légitimité. Puis, il étudia les divers catéchismes en usage en France et en Allemagne. Il constata ainsi, qu'aucun de ces manuels populaires ne niaient l'infailibilité; qu'un très petit nombre la passait sous silence, que plusieurs l'acceptaient virtuellement et que la grande majorité l'enseignait en termes exprès. Les craintes étaient donc puérides. Elle ne saurait troubler les âmes chrétiennes, une définition qui se bornait, en définitive, à corroborer une croyance universellement admise. Ce discours fit impression, et Pie IX félicita l'orateur.

Il quitta Rome peu après, pour aller trouver sa famille dio-

césaine, qu'il avait hâte de connaître. Prêtres et fidèles l'attendaient avec impatience. L'accueil fut tout d'enthousiasme et d'espérance.

Les effusions furent courtes. La guerre éclatait, multipliant les revers. Mgr Freppel ressentit vivement l'amertume de l'invasion et surtout de la perte de sa chère Alsace.

Apprenant les exigences de l'Allemagne, il écrivit à l'empereur Guillaume : " L'Alsace ne vous appartient jamais. Vous pouvez chercher à la réduire sous le joug vous ne la dompterez pas. " En 1887, il intervient auprès de Léon XIII pour faire accorder une rétrocession de l'Alsace-Lorraine à la France. Le 15 février 1888, il félicite M. Castelar, l'illustre orateur espagnol, de sa généreuse motion en faveur de la même idée.

Regrettant peut-être dans son âme ardente le temps lointain où les évêques eux-mêmes endossaient la cuirasse et coiffaient le casque de combat, il voulut dans la mesure de ses moyens contribuer à la défense de la patrie. Il créa des ambulances, invita les communautés religieuses à souscrire à l'emprunt départemental, et exhorta les ecclésiastiques non encore entrés dans les Ordres sacrés, à s'enrôler dans l'armée active. Un député républicain devait avoir un jour l'audace de faire du patriotisme de l'évêque un argument en faveur du service militaire à imposer au clergé. C'était le 5 avril 1881. Mgr Freppel s'élança à la tribune et terrasse sous cette réplique victorieuse, le malencontreux argumentateur

" Je m'étais souvenu que, dans l'histoire de l'Eglise, les situations extraordinaires ont toujours commandé des mesures exceptionnelles ; je m'étais souvenu qu'en temps de famine, on avait vu des évêques et des prêtres vendre les vases d'or et d'argent du sanctuaire pour donner du pain aux pauvres. Mais, Messieurs, est-ce une raison pour qu'en temps ordinaire l'Eglise, ne conserve pas ses vases sacrés ? Je m'étais souvenu que, dans des temps de détresse extrême, on avait vu des femmes, les Jeanne d'Arc, les Jeanne Hachette prendre les armes pour repousser l'envahisseur ; mais Messieurs, est-ce une raison pour qu'en temps ordinaire vous appreniez l'exercice à vos filles et à vos femmes ? " La Chambre avait ri, elle fut désarmée. Cependant quelques années plus tard, la passion sectaire devait triompher du bon sens.

La paix signée, Mgr Freppel ne pensa plus qu'à son diocèse.

Il eut bien vite discerné la vraie cause des désastres de la France. Aussi renouveler l'esprit chrétien de ses diocésains fut sa constante préoccupation. " Tout ce que nous avons pu amasser de lumières et d'expérience sur le chemin de la vie, disait-il à ses diocésains dans sa première lettre pastorale, nous devons l'appliquer à la recherche des moyens les plus propres à augmenter votre bonheur. Nos journées ne seront pleines qu'autant que le souci de notre avenir éternel en aura rempli tous les instants, et nos années ne compteraient pour rien, si du premier jour jusqu'au dernier, votre progrès dans la sainteté morale ne restait l'objet constant de vos efforts." Mandements, sermons, discours, il a tout prodigué pour le bien des âmes.

Mgr Gonindard expose ainsi sa méthode de travail : " Monseigneur composait presque toujours en se promenant dans son cabinet de travail. Le repos semblait l'impatienter ; la marche était plus dans sa nature vive et nerveuse. Une fois son sujet élaboré et perçu, il le fixait de tête dans le moule d'une phrase qui lui arrivait toute faite avec netteté et précision. C'est alors qu'il prenait la plume. Le papier se couvrait rapidement et passait presque sans rature aux mains de l'imprimeur. " Je ne comprends pas, disait-il, qu'on s'y prenne à deux fois pour élaborer une proposition ; c'est un signe qu'on n'a pas une idée nette."

Quelque fois, il préparait ses discours par une discussion préalable. Un jour, à Tours, il devait parler en faveur de l'université catholique d'Angers. Il avait une démonstration qui ne le satisfaisait point. Il mande alors un professeur de sciences, lui objecte difficultés sur difficultés, épuisant les prétextes que l'on peut alléguer contre sa thèse. Le professeur, piqué au jeu, répondit avec une animation qui lui fit craindre un instant d'avoir manqué au respect dû à son éminent interlocuteur. Au contraire, l'évêque était ravi ; son discours était fait, et bien fait.

Parler, écrire, c'est bien, agir, c'est mieux. La formation de son clergé l'intéressa tout d'abord. Les cours du Séminaire et les examens des jeunes prêtres furent l'objet d'une sévère attention. L'enseignement supérieur fut également l'objet de sa sollicitude. Le 15 décembre 1875, il inaugurait dans sa ville épiscopale une Université catholique. Il avait fait vite, et il avait fait grand.

La formation spirituelle de son clergé ne l'intéressait pas

moins que sa formation scientifique ou littéraire. Il désirait des prêtres savants, mais avant tout il voulait de saints prêtres. Les détails pratiques de l'administration ou de la vie quotidienne étaient l'objet constant d'avis particuliers ou d'allocutions spéciales.

Sa devise était : *spontefurax, agre spicula*, le miel de grand cœur, l'aiguillon à contre cœur. Sa nature ardente s'échappait parfois en brusqueries pénibles. Il s'ingéniait alors par mille procédés de délicatesse à faire oublier un moment de mauvaise humeur. Il souffrait d'avoir fait de la peine.

(A suivre)

HISTOIRE

DU

CAP-SANTÉ

(Suite)

L'expérience de nos jours même n'a-t-elle donc pas encore assez appris que c'est en commençant par ôter au clergé l'influence que son caractère, son état et ses rapports avec le peuple lui donnent sur ce même peuple, que les intrigants, les individus à passions ardentes et haineuses des divers temps et des différents lieux, préparent les peuples aux plus effrayantes révolutions ! On veut abattre le clergé, lui faire perdre l'influence dont il jouit auprès du peuple ! Les personnes sages et clairvoyantes peuvent entrevoir déjà quels seront les résultats de cet acte de haute politique : quant aux autres, elles les verront aussi peut-être, si toutefois la passion leur laisse encore la faculté de voir autre chose que ce qui excite leur animosité et leur basse jalousie : mais elles les verront quand il ne sera plus temps de remédier aux maux dont ils seront la cause première.

Rien au reste ne doit surprendre ici. Le comité chargé de faire rapport sur l'affaire des fabriques, la chambre d'assemblée elle-même, le comité surtout, renfermaient des personnes non seulement prévenues contre l'ancien mode de régie des affaires de fabriques, mais des personnes provoquant elles-mêmes et demandant un changement dans l'ancien mode ; des personnes dont toutes les démarches et les paroles décelaient la passion,

qui s'étaient elles-mêmes publiquement annoncées comme passionnées pour la liberté, ne réfléchissant pas sans doute que toute passion portée à un certain point, devient irraisonnable, devient une véritable folie ; des personnes enfin si déterminées à effectuer le changement qu'elles méditaient dans la manière de gérer les affaires des fabriques, qu'elles s'étaient d'abord opposées au projet de consulter le clergé ; ne le jugeant pas sans doute digne de cette marque d'un reste au moins apparent de considération.

Aussi, bien loin que l'unanimité des réponses données par le clergé, soit en confirmation de l'usage constamment et universellement observé de n'appeler aux assemblées de fabriques que les seuls marguilliers anciens et nouveaux, soit dans l'exposé des inconvénients graves et sans nombre qu'entraîneraient les innovations que l'on projetait, fût prise en considération, on n'en fit pas le moindre cas, comme nous l'avons dit plus haut. Mais est-ce à cela que se termineront ces entreprises, ces innovations d'un mauvais augure ? Ah ! plaise à Dieu qu'il ne soit pas vrai de dire : *hæc sunt initia dolorum* !

Mais qu'est-ce que le clergé doit faire et que fera-t-il, à la vue de ces mesures pleines d'injustice que l'on veut prendre contre lui ? Que fera-t-il, que doit-il faire en voyant ces passions haineuses prêtes à se déchaîner contre lui ? Ce qu'il a toujours fait ; ce qu'ont fait et ce que feront toujours, dans tous les lieux, ceux qui composent le clergé de l'Eglise romaine, ceux qui, membres de ce clergé, en connaissent les devoirs, et y sont véritablement attachés : il souffrira avec patience ; il s'opposera autant qu'il sera en son pouvoir, à la diffusion de principes qui ne tendent qu'à égarer ceux en faveur de qui on les établit ; il exposera les motifs et les raisons propres à justifier sa conduite quand il aura lieu d'espérer que la passion et les préjugés n'empêcheront point de les écouter et de les apprécier. En un mot, il continuera à faire tout le bien qu'il sera en son pouvoir de faire.

Cette longue digression, qui peut paraître d'abord absolument étrangère aux sujets dont nous nous occupons dans ces mémoires, s'y rattache néanmoins sous un certain rapport, puisqu'elle servira à faire connaître la cause du prochain et très probable changement qui doit avoir lieu dans le mode d'administration des affaires de la fabrique de cette paroisse, ainsi

que dans toutes les autres paroisses de la Province. Elle servira aussi à conserver la mémoire des moyens employés pour parvenir à ce changement, et de ceux mis en usage pour les empêcher; elle servira enfin à faire connaître, par la suite, et dans un temps où l'on aura peut-être à gémir sur les inconvénients, et sur les excès que ne manqueront pas d'entraîner, tôt ou tard les innovations qui doivent avoir lieu, si le clergé avait raison ou s'il avait tort, de s'opposer aux mesures et aux changements sur lesquels on lui avait demandé son opinion; non pour en faire un objet de discussion, mais par forme, et pour s'en servir ensuite comme d'une arme contre le clergé même. (1)

Nous revenons maintenant à notre objet, aux événements particuliers de la paroisse.

Le cinq avril de cette année 1831, après plusieurs jours de dégel suivis d'autres jours de pluies abondantes, les eaux des deux rivières de Jacques-Cartier et de Portneuf s'élevèrent à une hauteur à laquelle on ne se souvenait pas de les avoir vues auparavant. En conséquence de cette crue subite et extraordinaire des eaux, les glaces dont ces deux rivières étaient couvertes dans toute leur longueur, se soulevèrent, se détachèrent et furent entraînées avec violence par la force du courant. Il se forma en divers endroits des digues qui firent encore augmenter la hauteur des eaux. Pendant deux ou trois jours, le pont de Jérôme Fiset, sur la rivière Jacques-Cartier, fut dans le plus grand danger d'être emporté et culbuté. Les eaux montèrent assez haut dans le moulin à farine, au-dessous du pont, pour s'y élever à la hauteur de deux ou trois pieds. Cependant elles ne causèrent aucun autre dommage à ce monsieur, que d'y séjourner quelque temps. Un moulin à papier, bâti auprès du moulin à farine, mais un peu plus bas, souffrit beaucoup plus; les eaux l'inondèrent en partie, et causèrent un dommage considérable au propriétaire-locataire de ce moulin.

A Portneuf, les glaces emportées avec violence par la force du courant, ayant défoncé la porte de la maison de M. Nell, les eaux s'y introduisirent subitement, et en inondèrent entièrement le rez-de-chaussée. Les livres et les papiers ne furent sauvés de cette inondation qu'avec peine et danger même. Les meubles et le reste de ce qui était dans cet étage furent sauvés par le moyen des canots avec lesquels seuls on pouvait parve-

(1) Après cinquante ans d'expérience, l'opinion de M. Gatién sur ce projet de loi n'a rien perdu de sa valeur.

(L'abbé D. G.)

nir à la maison. Les eaux néanmoins ne causèrent aucun dommage au moulin à farine, ni à la scierie qui est tout auprès. Seulement les billots qui étaient accumulés auprès de ce moulin, furent alors entraînés et dispersés en différents endroits. Les glaces accumulées contre le pont, ayant formé en cet endroit une digue énorme, les eaux s'y élevèrent de huit à neuf pieds de haut, et se répandirent de là dans les environs et dans les maisons voisines.

Bientôt, le pont ne pouvant plus résister aux forces réunies des eaux et des glaces, fut enlevé et emporté tout d'une pièce de dessus ses quais et transporté à quelques arpents de là. Il fut possible de le défaire immédiatement et d'en sauver les bois qui, heureusement, ne se trouvèrent pas trop brisés pour pouvoir servir au rétablissement du pont.

On fut cependant près d'un mois et demi privé de la commodité que ce pont donnait pour le passage de la rivière; et jusqu'à ce qu'il fût rétabli, on ne put communiquer que difficilement et par le moyen de chaloupes d'un bout à l'autre de cette paroisse. Ceux qui se trouvèrent dans la nécessité de passer la rivière avec des voitures, furent obligés d'aller la passer sur le pont du village de St-Charles, qui heureusement n'avait point été emporté par cette crue subite des eaux. En rétablissant le pont de Portneuf, on eut soin d'élever les quais de deux pieds plus haut qu'ils n'étaient auparavant, afin de donner un cours plus facile aux eaux, dans les circonstances semblables à celles où ce manque de hauteur dans les quais avait été la cause de sa destruction.

L'hiver de 1830 à 1831 fut assez doux. Les pluies pendant cet hiver furent fréquentes et abondantes. Les vents de nord et de nord-est dominèrent pendant la plus grande partie de cet hiver. Quoique le froid n'ait été ni si grand ni d'une aussi longue durée que dans plusieurs des années précédentes, cependant la glace s'arrêta sur le fleuve dans une très grande étendue, depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières, dans le cours du mois de mars, et ne repartit que dans celui d'avril déjà bien avancé.

Le printemps, qui paraissait devoir être hâtif, à raison du peu de froid de l'hiver, fut au contraire très tardif, et les semailles de blé se firent avec peine, et avec bien des retardements causés par les pluies et par le mauvais état des terres à ensemen-
cer. On était déjà au 10 de mai, et les semailles de blé

n'étaient encore qu'en partie commencées. Quelles seront les conséquences de ce retardement ? Dieu seul le sait ; mais il est d'expérience que les semences, quand elles sont faites, la terre n'étant pas bien préparée par le retour des chaleurs, ne sont que d'un rapport bien médiocre, à moins que la continuité du temps et la rencontre des autres circonstances favorables à la végétation, ne réparent les inconvénients qui ont accompagné les semailles.

Nous terminons ici les présents mémoires sur la paroisse du Cap-Santé. Leur longueur, la grosseur du volume qu'ils forment déjà, nous obligent à ne point passer outre. D'ailleurs, il nous reste encore assez à ajouter au présent volume, dans l'exposé de choses qui ont rapport à cette paroisse, il est bien vrai, mais qui n'ont pas jusqu'ici trouvé leur place, parce qu'elles forment comme autant de sujets particuliers, et qui doivent avoir leur place à part.

Le premier est un aperçu du moral et du physique de cette paroisse, le second est un relevé et un état comparatif des baptêmes, mariages et sépultures qui ont eu lieu dans cette paroisse depuis 1700 jusqu'à 1800 inclusivement. L'un et l'autre compléteront ce qui reste à dire sur la paroisse du Cap-Santé.

Nous y joindrons les plans que nous avons annoncés, nous y ajouterons celui des terrains de la fabrique et du curé, copié sur celui de M. McCarthy, avec les changements que les circonstances ont amenés. Enfin le tout se terminera par une copie de l'acte d'érection de la seigneurie de Portneuf en baronnie, comme nous l'avons annoncé dans l'avant-propos. (1)

Ottawa, 21 juin 1897.

Cher Monsieur Gosselin,

A la page 687 de la *Semaine Religieuse*, n° 43, année 1897, je vois que vous écrivez Félix Cappos. Ce Père a été le premier missionnaire de St-Nicolas, ma paroisse natale et a ouvert le premier registre par un hymne latin en l'honneur de S. Nicolas, le 25 décembre 1694. Du 6 décembre au 28 juillet 1702, il a exercé son ministère à St-Nicolas. J'ai eu occasion de rencontrer son nom et j'ai lu Félix Cappel, M. J. Edmond Roy, maire actuel de Lévis, et qui vient justement de publier le premier volume de l'Histoire de la seigneurie de Lauzon, rapporté à la page 435 de son ouvrage, la fondation de la paroisse de St-

(1) Nous reproduisons ici une lettre que nous avons reçue d'un abonné d'Ottawa, et que nous n'avons pu mentionner en son temps.

Nicolas, et il écrit ceci : " Le premier missionnaire de Saint-Nicolas fut le récollet Félix Cappes. "

L. H. F.

Bien que le nom de ce missionnaire semble écrit dans le manuscrit de M. Gatien, tel que nous l'avons mentionné, nous avons maintenant la certitude que notre correspondant a raison et que le nom authentique est bien Cappes, comme il le prétend-
(L'abbé D. G.)

APERÇU

DU MORAL ET DU PHYSIQUE DE LA PAROISSE DU CAP-SANTÉ.

Aperçu Moral

Vouloir choisir dans les traits caractéristiques, soit généraux, soit particuliers, du moral des différentes paroisses, des traits particuliers qui ne conviendraient qu'à cette paroisse, et dont le résultat serait d'offrir, soit en bien, soit en mal, le type unique, ce serait une tentative ridicule et qui ne présenterait rien de vrai ; car, dans la réalité, cette paroisse, sous le rapport de la morale, ressemble aux autres paroisses. On n'y voit rien qui puisse obliger à la ranger au nombre des paroisses qui se feraient malheureusement remarquer par le débordement des mœurs ou par l'impiété ; on n'y trouve rien non plus qui puisse engager à la mettre au rang des paroisses qui se rendraient recommandables par une régularité plus que commune.

(A suivre)

Rénovation des Vœux

Nous voici à l'époque où dans toutes les communautés religieuses d'hommes et de femmes on renouvelle les vœux de religion. Nous croyons opportun de reproduire ici les dernières décisions romaines suivant lesquelles cette rénovation doit se faire.

Donnons d'abord le texte du décret général de la S. Congrégation des Rites, en date du 14 août 1894 ; "*Celebrans profitentium vota excepturus, sumpto SSmo Eucharistiæ Sacramento absoluta confessione, ac verbis qua ante fidelium communione dici solent, Sacram Hostiam manu tenens, ad profitentes sese convertet : hi vero singuli alta voce professionem suam legent, ac posteaquam quisque legerit, statim Sanctissimum Eucharistiæ Sacramentum sumet. In renovatione*

autem votorum, Celebrans ad altare conversus expectet donec renocantes votorum formulam protulerint; qui, nisi pauci sint, omnes simul, uno præeunte, formulam renovationis recitabunt, ac postea ex ordine Sanctissimum Domini Corpus accipient.”

La règle actuelle est très précise et ne peut donner lieu à aucun doute. La S. Congrégation établit une différence très nette et l'émission des vœux ou la profession, et leur rénovation. La profession est lue à haute voix par chaque novice, qui communie immédiatement après; pendant cette lecture, le prêtre est tourné vers lui, tenant la sainte hostie dans ses mains. Au contraire, la formule de rénovation est lue par un seul des frères (à moins qu'ils soient très peu nombreux), les autres s'unissent à lui, et tous communient ensuite sans interruption.

A S. Rituum Congregatione expositum fuit: An decretum generale ab eadem S. R. Congregatione die 27 augusti 1894 editum, quoad omnem ambiguitatem tollendam et uniformitatem inducendam, methodus in professione et renovatione votorum intra Missam servanda statuitur, vi obligandi polleat penes quaslibet religiosas utriusque sexus Congregationes?

Et S. R. Congregatio, ad relationem infrascripti, *Secretarii* omnibus mature perpensis, proposito Dubio respondendum censuit: *Affirmative, ubi vota nuncupantur vel renovantur intra Missam coram celebrante Sacram Hostiam manu tenente.*

Atque ita rescripsit. Die 5 junii 1896.

(L. † S.)

C. Card. Aloisi-Masella, Præf.

Aloisius Tripepi, S.-R.-C. Secr.

La règle générale donnée ci-dessus pour l'émission et la rénovation des vœux est donc générale et obligatoire pour tout le monde.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Agapit, le 23 : à St-Philémon, le 25 : à l'asile St-Michel Archange, le 26.